



Au bureau confédéral de la CGT

Copie à : UGFF-CGT

Fédération des Finances CGT
Syndicat national CGT Finances publiques
Union départementale CGT de Paris
Sections CGT Finances Publiques

Paris le 29 septembre 2010

Cher-e-s camarades,

Le bureau CGT Finances publiques de Paris-Centre réuni le mercredi 29 septembre 2010 a décidé de s'adresser aux instances confédérales de la CGT.

Les grèves et manifestations des 7 et 23 septembre démontrent que les salariés sont prêts à engager l'action pour faire céder le gouvernement pour obtenir le retrait du projet de loi sur les retraites. Les résultats de notre secteur professionnel (DGFIP) sont particulièrement éloquentes alors que nous en sommes au sixième jour de grève depuis le début de l'année.

Avec notre union départementale CGT Paris et aussi avec notre syndicat national CGT Finances publiques, nous considérons que le mot d'ordre doit être le retrait (ou l'abandon) du projet de loi pour l'ouverture de négociations sur une autre alternative. Un tel mot d'ordre est facteur d'unité et est le moteur de l'action car il permet aux personnels de s'en saisir et d'agir.

Nous considérons qu'il est plus que temps que notre confédération affirme haut et fort l'exigence du retrait (ou abandon) du projet de loi comme le font de plus en plus de structures, UD et Fédérations de la CGT

Tabler sur la politique des amendements, comme le font Chèreque et la CFDT, c'est modifier à la marge le projet de loi. Ainsi certains comptent sur le débat au Sénat pour modifier notamment les critères de pénibilité et les carrières des femmes.

Outre qu'une telle démarche consiste de fait à abandonner le combat pour la retraite à 60 ans, il faut observer que le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale est pire que celui présenté par le gouvernement au point de départ :

- une étude pour la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires avant le 30 septembre 2011 (soit la destruction d'un pan essentiel du statut général des fonctionnaires) ;
- l'abrogation de l'organisation actuelle de la médecine du travail (vielle revendication des patrons).

Une question est désormais posée : comment faire reculer le gouvernement ? Comment empêcher le recul de société que l'on nous propose ?

Nous, à notre niveau, nous prenons nos responsabilités. Nous affirmons et exposons à nos collègues que le niveau d'action est la grève interprofessionnelle jusqu'à satisfaction.

Nous nous félicitons du fait que tant notre syndicat national que notre union départementale, avec de nombreuses autres structures de la CGT, mette cette question au débat des salariés.

Or force est de constater qu'au niveau confédéral qu'une telle posture n'est pas proposée.

Si la grève générale ne se décrète pas, elle se prépare. Voilà pourquoi, nous considérons qu'il est de la responsabilité de la direction confédérale d'appeler les salariés à la grève générale reconductible pour le retrait du projet de loi sur les retraites et l'ouverture de négociations pour une autre alternative.

Vous devez appeler à bloquer le pays. C'est de notre point de vue la seule voie de succès pour faire céder Sarkozy.

Prenez vos responsabilités comme nous savons prendre les nôtres.

Fraternellement,
Le bureau de section

Cette déclaration est communiquée à nos syndiqué-e-s et est rendue publique dans toutes les structures CGT où notre section intervient.